

Infolettre Vie Associative janvier 2022



Une manifestation réussie le 3 décembre 2021 : Téléthon, Arbre de Noël et Marché Picorez dans l'Ain

Beaucoup de Neuillois(es) étaient au rendez-vous pour participer à l'Arbre de Noël sur le parvis de la mairie, au Téléthon à la caserne et au marché dans la cour de l'école. Merci aux associations **Le Sou des Écoles**, **l'Amicale des sapeurs-pompiers**, **De Mains à Mains** qui ont fait de cette manifestation un succès.

Un bilan sera fait avec les associations concernées sur ce qui a bien marché et ce qui pourrait être amélioré à la fois dans préparation et le déroulement de la manifestation.

Bulletin municipal

Un grand Merci pour votre contribution à l'élaboration du bulletin municipal 2021. Certains articles sont arrivés hors délai alors que la maquette était déjà chez l'imprimeur. Nous avons fait notre possible pour intégrer au moins un encart (nous avons dû réduire les articles et enlever certaines photos afin de les faire tenir dans le bulletin). Le bulletin 2021 sera diffusé semaine 5.

Préparation budget 2022

Suite aux derniers travaux réalisés par la commune, des panneaux (signalétique routière) vont être rajoutés/changés (exemple : bibliothèque). Si vous avez des besoins pour mieux signaler les lieux où vous exercez vos activités, **merci de nous le faire savoir avant la mi-février.**

Projets

Nous envisageons de mettre à jour le plan papier de Neuville-sur-Ain, pour mieux mettre en valeur notre commune, son histoire, son patrimoine. Cette carte pourrait aussi être disponible sur le site internet et sur un/des panneaux d'affichage de la commune. Ce projet n'est pas encore voté, si vous êtes intéressés pour **participer à la préparation du projet, faites-le nous savoir.**

Fête d'été

Nous souhaitons poursuivre la collaboration avec plusieurs associations (principes de coopération, solidarité et transmission d'expérience) pour l'organisation de la fête d'été :

- Animations
- Petite restauration
- Buvette (la buvette sera tenue par les associations parties prenantes dans l'animation et les bénéfices seront répartis en parts égales)

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter. Une première réunion sera organisée prochainement avec les associations volontaires.

Accueil nouveaux arrivants

Compte-tenu du contexte sanitaire, la journée d'accueil des nouveaux arrivants a été reportée. Nous espérons pouvoir l'organiser au 1^{er} semestre 2022. Si vous avez déjà participé à ce type d'évènement ou si vous avez des idées pour son organisation, n'hésitez pas à nous en faire part.

Conventions

Des locaux sont mis à la disposition de certaines associations de manière permanente par la commune. Cette mise à disposition est subordonnée à la conclusion d'une convention entre l'association et la mairie. Les associations concernées seront contactées dans les mois à venir pour mettre en place ou mettre à jour leur convention.

Nous restons à votre disposition pour échanger plus amplement.

Pour contacter la mairie : mairie@neuvillesurain.fr, [formulaire de contact en ligne](#), tél. 04.74.37.77.16.